



FÉDÉRATION NATIONALE AUTONOME DES PUPILLES DE LA NATION
ET ORPHELINS DE GUERRE

Solidarité - Mémoire – Fraternité

Anne CHALONS
Officier de la Légion d'Honneur
3 b rue Marcel Aymé
39100 DOLE

Dole le 15 Février 2021

Madame DARRIEUSSECQ Geneviève
Ministre déléguée auprès de la ministre
des Armées chargée de la Mémoire et
des Anciens combattants
Hôtel de BRIENNE
14 rue Saint Dominique
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur les faits suivants.

Vous étiez chargée des anciens combattants et **victimes de guerre**, et vous n'ignorez pas, que depuis des années nous nous battons pour obtenir **réparation du préjudice** que nous avons subi du fait de la perte de notre père et même parfois de nos deux parents « **Morts pour la France** ».

Pour mémoire, je vous adresse les courriers, concernant le dossier des Orphelins de guerre Pupilles de la nation, que j'ai fait parvenir à Monsieur le président de la république et à Madame la ministre des armées, pour attirer leur attention, par la prise de connaissance des arguments développés sur « **Notre Droit légal à Réparation** »

Je profite de cette transmission pour vous faire part de notre surprise et de notre inquiétude d'avoir constaté, que les victimes de guerre, dont nous sommes, ont disparu de votre responsabilité au bénéfice des seuls Anciens combattants !!!!

Depuis ce changement dans votre lettre ou seuls les anciens combattants apparaissent, plus personne ne fait état des victimes dont nous faisons partie intégrante avec l'abréviation « V.G. ».

Dans les discours, les prises de parole, les victimes et en conséquence les pupilles orphelins ont à nouveau été « effacés » et ont disparu du langage de nos énarques... !!!!

Que signifie ce « rétropédalage » et pour quelle raison ??? Quel est son objectif ???

C'est une insulte à la mémoire de leurs parents, c'est tuer une seconde fois ces soldats « Morts pour la France » qui ne seront jamais des Anciens Combattants !!

Madame la Ministre, vous devez savoir, que cette situation a créé chez ces pupilles de la nation orphelins de guerre un nouveau et profond traumatisme.

Madame la Ministre, veuillez agréer l'expression de ma très haute considération,

P.J. : Lettre au Président de la République
Lettre à Madame F. PARLY